

TÉLÉALARME NORD-ISÈRE



**À votre service 24H/24
& 365 jours par an
Pour assurer votre sécurité**

04 74 93 43 89


BOURGOIN-JALLIEU

LE SERVICE TÉLÉALARME • • •

Service public de maintien à domicile.
assistance et secours assurés par les pompiers 24h/24 et 365 jours par an.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne âgée ou non résidant dans le secteur géographique Téléalarme Nord-Isère.

Comment faire ?

Il vous suffit de contacter le service Téléalarme directement au :
04 74 93 43 89, ou la mairie de votre domicile

En cas de changement ?

Un simple appel téléphonique au service Téléalarme ou à la mairie du domicile.

LE FONCTIONNEMENT • • •

- **Une installation rapide assurée par des professionnels**
- **Une technologie fiable**
- **Une montre ou un médaillon** relié à un transmetteur
- **Une batterie** qui prend le relais en cas de coupures électriques
- **Une utilisation facile**

Une simple pression sur la montre ou le médaillon et le contact avec les pompiers est immédiat.

Les pompiers alertent les intervenants compétents ou déclenchent les secours.

Une équipe de professionnels assurent les dépannages

24h/24 et 365 jours/an



LES AIDES POSSIBLES

- Toute prestation versée au titre de la perte d'autonomie
- Aide versée par les caisses de retraite
- En fonction des revenus, les sommes sont pour moitié déductibles des impôts

LE PRIX

Le tarif est fixé annuellement par décision du Conseil d'Administration du CCAS de Bourgoin-Jallieu.

Il varie en fonction des revenus et des aides attribuées.

Installation et dépannage gratuit. Pas de durée d'abonnement imposée.

